

Il a esté egalement regreté des François & des Sauvages, qui l'honorioient & aimoient tendrement.

Quoy qu'en deux ans ou enuiron que ce bon Pere à esté en ce lieu, il n'ait baptisé qu'un ou deux petits enfans Sauvages, qui moururent incontinent apres le baptesme, toutesfois ce feul bien estoit capable defuier tous fes traïaux, & luy apportera eternellement vne recompence & vne consolation pour laquelle il exposeroit encore mille vies s'il estoit en estat de les donner. Dieu soit à iamais loüé de la fidelité & du courage qu'il à donné à ce sien seruiteur. Je prie V. R. & tous nos Peres de se fouvenir de luy deuant Dieu & ne point oublier nos pauvres Sauvages. C'est la requeste que luy en fait le moindre de ses enfans qui se dira encor ce qu'il est.

Mon R. PERE.

Vostre tres-humble & tres-obeïffant
seruiteur en N. S. Iesus Christ.

PAVL LE IEVNE.

De Kebec ce 11. de Septembre. 1637.